

Réf : CCRH/

Compte-rendu
du Conseil Communautaire du 8 avril 2015 à 18H00,
Salle des Mariages de la commune de Le Teil.

PRESENTS :

NOM	FONCTION	ORGANISME
BEUGNET Monique	Adjointe-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
BOSQUET Christian	Maire-Vice-Président.	Mairie d'Aubignas.
BOUNIARD Philippe	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
CHAMBERT Yves	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
COTTA Rachel	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
CROZIER Christiane	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
CURTIUS-LANDRAUD Patricia	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
DE MERCOYROL DE BEAULIEU Françoise	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint-Thomé.
GALAMIEN Nathalie	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
GOUNON Jean-Yves	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Valvignères.
GRIFFE Gérard	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
JOUVE Michel	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
LEBRAT Jacques	Maire-Vice-Président	Mairie de Valvignères.
MICHEL Jean-Paul	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
NOËL Bernard	Adjoint-Président.	Mairie de Le Teil.
PETITJEAN Gilbert	Maire-Vice-Président.	Mairie de Saint-Thomé.
PEVERELLI Olivier	Maire-Vice-Président.	Mairie de Le Teil.
TESTON Joël	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
VILLARD Serge	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Aubignas.
TOLFO Pascale	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
VOLLE André	Maire-Vice-Président.	Mairie d'Alba La Romaine.
OZIL Guillaume	Directeur Général des Services	EPCI Rhône-Helvie.

Secrétaire de séance : M. Michel JOUVE.

Absents excusés avec procuration :

Monsieur Gérard CHABAL ayant donné procuration à Monsieur Jacques LEBRAT.

Monsieur Jean-Claude BROCC ayant donné procuration à Gilbert PETITJEAN.

Madame Nathalie RODRIGUES DE JESUS ayant donné procuration à Monsieur Christian BOSQUET.

Absents Excusés :

Madame Carole DOLARD.

Monsieur Christophe MENINI.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rhône-Helvie s'est réuni en session ordinaire salle des mariages de la commune de Le Teil sous la présidence de Monsieur Bernard NOËL.

En ouverture de cette séance le Conseil Communautaire a désigné Monsieur Michel JOUVE en tant que secrétaire de séance en l'absence de Monsieur Jean-Claude BROC.

Le Compte-rendu du Conseil Communautaire du 25/02/2015 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour relatif à la présentation par Madame Virginie MARTINEZ Directrice de l'Office du Tourisme Intercommunal « Sud Ardèche Rhône et Villages » du Compte-Rendu d'Activités 2014, le Président a proposé les modifications suivantes à l'ordre du jour portant sur l'intégration des dispositions juridiques suivantes :

37-Délibération relative à la modification des tarifs de publicité pour les entreprises dans le cadre du fonctionnement du cinéma « REGAIN ».

38-Délibération relative à la participation de l'EPCI Rhône-Helvie au groupement de commande constitué par le SDE07 pour la consultation de prestataires dans le cadre de la fourniture d'électricité en tarif jaune et vert.

39-Délibération relative à la modification du régime indemnitaire des agents de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

40-Délibération relative à la cession du bibliobus.

Les modifications précitées de l'ordre du jour ont été validées à l'unanimité par les membres présents de l'organe délibérant :

Présentation par Madame Virginie MARTINEZ, du Rapport d'Activités 2014 de l'EPIC OTI « Sud Ardèche Rhône et Villages »:

Madame Virginie MARTINEZ Directrice de l'Office du Tourisme Intercommunal « Sud Ardèche Rhône et Villages » a présenté aux membres présents de l'organe délibérant le rapport d'activité 2014 de l'OTI.

L'EPIC Office du Tourisme Intercommunal « Sud Ardèche Rhône et Village » c'est sur l'année 2014, 5 réunions du Comité de Direction, un budget de fonctionnement de 147 400€ et un budget d'investissement de 4 700 € et surtout **90** acteurs économiques partenaires (+36% par rapport à 2011).

C'est aussi une équipe de 6 personnes (5 salariés permanents, 1 salarié saisonnier) qui se forme et qui connaît son territoire et ses partenaires. (24 visites de terrain des partenaires, présence active dans les réseaux MUSEAL rencontres équipes, distribution de docs touristiques, journée de découverte du territoire, engagement d'un travail sur la clientèle groupes, ADT, PAH, Mobilité 26/07...).

L'année 2014 a été la 1ère année de fonctionnement dans les nouveaux locaux de l'OTI, des locaux plus modernes équipés d'un affichage dynamique (2 écrans dont un visible depuis l'extérieur, d'une borne interactive (infos 24h/24, 850 visites sur la période d'août à septembre 2014). Les locaux de l'OTI sont aussi équipés d'un Hot spot wifi sécurisée (55 connexions en moyenne par jour), d'un espace wifi disponible à l'intérieur et d'un espace enfant.

Le nouvel office propose aussi de nouveaux services dont une boutique et une billetterie.

Sur les deux bureaux d'accueil (OTI Le Teil et Point I d'Alba La Romaine) sur l'année 2014 :

Une fréquentation 2014 avec 10 478, 9600 visiteurs (4180 au Teil et 5410 à Alba La Romaine), + 30% par rapport à l'année 2013. Environ 900 contacts téléphoniques et 247 demandes de documentation. Une clientèle française en majorité Rhône-Alpes (Drôme et Ardèche), Nord (Est et Ouest) et Ile de France. Une clientèle étrangère en majorité de Belgique, Pays-Bas et Allemagne.

La communication de l'OTI sur l'année 2014:

Edition d'un guide touristique de 64 pages en quadrichromie 13 000 exemplaires.

La réalisation de sets de table 35 000 exemplaires présents dans 28 restaurants.

La réalisation d'un agenda des manifestations en téléchargement.

Présence dans guide Montélimar 18 000 exemplaires.

Edition de cinq lettres internes envoyées aux partenaires.

Travail avec la presse locale 34 articles parus sur l'année 2014
Elaboration d'un dossier de presse.

Une montée en puissance des outils numériques de l'OTI :

Le site internet : www.sud-ardeche-tourisme.com 40 000 visites (+72%) par rapport à l'année 2013. Version mobile 12 305 consultations (+ 213% par rapport à 2013).

2 590 amis du compte facebook.

+1000 fans sur la page Sud Ardèche Rhône et Villages.

+ 21 100 documents téléchargés.

Système d'information régional SITRA 1180 objets sous la responsabilité de l'office du Tourisme.

La Promotion de l'OTI :

Présence sur des rencontres professionnelles (2000 guides distribués).

Opération de promotion à Montélimar, mutualisation avec l'OT de Cruas.

Accueil de 25 conseillères d'autres offices de Tourisme au printemps 2014.

24 visites de terrains chez les partenaires contre 14 sur l'année 2013.

Visites guidées à thème dans les villages (augmentation des participants 370 personnes contre 303 sur l'année 2013)

Organisation d'une chasse au trésor à Alba La Romaine dans le cadre de « Villages de caractère » : 1600 cartons de jeu retirés.

Labellisation Pays d'Art et d'Histoire de la visite guidée d'Alba La Romaine. Mis en place de nouvelles journées groupes sur le territoire, dont 3 journées en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire et les Communautés de Communes Berg et Coiron et Barrès-Coiron. Six journées groupes vendues pour une recette de 4 818€.

2 autocaristes intéressés pour une mise en catalogue des journées groupes pour l'année 2015.

En termes de perspectives, pour l'année 2015 :

-Travaux de modernisation du Point Information d'Alba La Romaine et adaptation des horaires.

-Evolution de la ligne graphique des outils de communication ;

-Développement des partenariats et rapprochement avec les autres OT et EPCI du territoire. Accent mis sur la mutualisation et l'appui aux partenaires.

-Signature d'une nouvelle convention d'objectifs 2015/2017 avec la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

A l'issue de la présentation de Virginie MARTINEZ sur le rapport d'activités 2014 de l'EPIC OTI, le Président Monsieur Bernard NOËL a remercié Gilbert PETITJEAN Président de l'EPIC OTI ainsi que l'ensemble de l'équipe de professionnels pour le développement de l'OTI et du Point I d'Alba La Romaine. Monsieur Olivier PEVERELLI est intervenu pour souligner le développement important autour des outils internet et numérique.

Le Président est ensuite passé aux autres points de l'ordre du jour relatifs aux votes des dispositions budgétaires et fiscales et juridiques suivantes adoptées à l'unanimité des membres présents :

Dispositions d'Ordres Budgétaires et fiscales :

Dispositions Budgétaires :

20- Le vote du Compte Administratif 2014 relatif au Budget PRINCIPAL en lien avec le Compte de Gestion du Receveur Communautaire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2013 :		861 922.68€
Opérations de l'Exercice :	<u>5 813 247.93€</u>	<u>5 742 903.42€</u>
Totaux :	5 813 247.93€	6 604 826.10€
Résultat de Clôture 2014 :		791 578.17€

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT :</u>	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2013 :		154 518.92€
Opérations de l'Exercice :	969 922.53€	1 269 595.59€
Opération non budgétaire :	457 750.16€	
Totaux :	1 427 672.69€	1 424 114.51€
Résultat de Clôture 2014 :	3 558.18€	
Restes à Réaliser :	64 430.03€	2 965.00€
Besoin de Financement RAR :	61 465.03€	
Besoin Total de Financement :	65 023.21€	
Affectation au Compte (1068) :		65 023.21€
Excédent de Fonctionnement 2014 report BP 2015 :		726 554.96€

Avant de passer aux dispositions budgétaires relatives au vote des taux de taxes 2015 ainsi qu'aux Budgets 2015, le Président a rappelé aux membres présents de l'organe délibérant le contexte de préparation budgétaire en lien avec le DOB. Il a notamment indiqué que le budget PRIMITIF 2015 de l'EPCI Rhône-Helvie avait été conçu sans perspective d'augmentation de taux fiscalité, avec la prise en compte d'une baisse de DGF et une minimisation de l'augmentation de la recette attendue au titre du Fond de péréquation des recettes intercommunales et communales (FPIC).

Il a rappelé que ce budget s'inscrivait dans un objectif de maîtrise des dépenses et d'optimisation des recettes notamment dans le cadre du financement des actions et projets.

En matière de maîtrise des dépenses, il a indiqué l'intérêt d'avancer sur le projet de mutualisation des services entre la Communauté de Communes Rhône-Helvie et ses communs membres.

Dispositions fiscales :

21-Vote d'un Taux de contribution foncière des entreprises à hauteur de 27.81% au titre de l'année 2015 sur la base du taux appliqué sur l'année 2014.

22-Vote des Taux de la fiscalité mixte 2015 à l'échelle de l'EPCI Rhône-Helvie sur la base d'un maintien des taux appliqués sur l'année 2014 :

Taux de Taxe d'Habitation :	8.99%.
Taux de Taxe Foncière Bâtie :	0.104%.
Taux de Taxe Foncière Non Bâtie :	4.00%.

23-Vote du coefficient de variation applicable à la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) au 1^{er} janvier 2016 à hauteur de 1.10 sur la base du coefficient appliqué sur l'année 2015.

24-Vote des Taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2015 par commune de l'EPCI Rhône-Helvie :

Zone 1 : Commune de Le Teil :	12.28%
Zone 2 : Commune d'Alba la Romaine :	12.00%
Zone 3 : Commune d'Aubignas :	12.00%
Zone 4 : Commune de Valvignères :	11.66%
Zone 5 : Commune de Saint-Thomé :	11.00%

Dispositions budgétaires :

25-BUDGET PRIMITIF 2015 :

Suite à sa présentation, les membres présents de l'organe délibérant ont voté l'unanimité par chapitre et par section le Budget PRIMITIF 2015 qui s'élève à :

FONCTIONNEMENT : 6 520 920.36€.
INVESTISSEMENT : 2 452 697.67€.

26-BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES « RHÔNE-HELVIE » 2015:

Suite à sa présentation, les membres présents de l'organe délibérant ont voté à l'unanimité par chapitre et par section le Budget Annexe de la Zone d'Activités « Rhône-Helvie » 2015 qui s'élève à :

FONCTIONNEMENT/DEPENSES : 83 560.39€.
FONCTIONNEMENT/DEPENSES : 201 652.90€.

INVESTISSEMENT/DEPENSES : 83 559.45€.
INVESTISSEMENT/RECETTES : 83 559.45€.

27-BUDGET ANNEXE SPANC 2015:

Suite à sa présentation, les membres présents de l'organe délibérant ont voté à l'unanimité par chapitre le Budget Annexe du SPANC 2015 qui s'élève à :

FONCTIONNEMENT : 35 975.85€.
INVESTISSEMENT : 33 000.00€.

Les dispositions juridiques suivantes ont ensuite été validées à l'unanimité par les membres présents du Conseil Communautaire :

Dispositions d'Ordres Juridiques :

Administration Générale :

28-Demande d'indemnisation pour dommage et intérêts à la Société Civile Immobilière DAJ pour un montant de 2400€.

Economie :

29- Désignation de Madame Nathalie GALAMIEN en tant que délégué au Conseil d'Administration de la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Ardèche Méridionale.

Environnement :

30-Fixation du tarif de vente de conteneurs à ordures ménagères d'occasion à hauteur de 50€/unité.

31-Fixation du tarif de vente de l'armoire DMS de La déchetterie de Le Teil à hauteur de 400€.

Culture :

32-Modification du tarif d'entrée au cinéma le Regain (augmentation du tarif groupe et comité d'entreprises de 3€ à 3,50€ sauf scolaires).

Tourisme :

33- Rapport d'activités 2014 de l'EPIC Office du Tourisme « Sud Ardèche Rhône et Village ».

34-Signature avec le Conseil Général de l'Ardèche d'un contrat touristique PISTE (Programme intercommunal pour une stratégie touristique d'excellence) pour l'année 2015.

35-Modifications réglementaires portant sur l'application de la Taxe de Séjour sur le territoire de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

Jeunesse :

36-Subventions à allouer aux associations dans le cadre de l'appel à projets jeunesse pour l'année 2015 :

ASSOCIATIONS	TYPE DE PROJET	VERSE
Secours Populaire	Petits Déjeuners Solidaires	2 300 €
Atout Jeunes	Parcours citoyens	1 000 €
ADSEA	Street's moove	3 000€
Association De L'Aire	Atelier d'Urbanisme participatif en lien avec le collègue Marcel CHAMONTIN.	3 000 €
	TOTAL	9 300 €

Culture :

37-Tarifs encarts publicités applicables aux entreprises dans le cadre du fonctionnement du cinéma « REGAIN ».

Administration Générale :

38- Adhésion au groupement de commande constitué par le SDE07 en vue d'une consultation de prestataires dans le cadre d'un marché de de fourniture électrique en tarif jaune et vert.

Personnel :

39- Modification du Régime indemnitaire des agents de la Communauté de Communes Rhône-Helvie (Travail de Nuit et jours fériés).

Administration Générale :

40- Cession d'un véhicule bibliobus.

Le Président a ensuite levé la séance à 20H15.

Le secrétaire de séance.
M. Michel JOUVE.

Le Président,
M. Bernard NOËL.

RHÔNE-HELVIE
Communauté de Communes